

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Saint-François-d'Assise**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise, tenue à l'école, le mardi 28 novembre 2017, 18 h 30.

Sont présents

Jessica Roy,	parent et présidente ;
Christopher Carrie,	parent et vice-président ;
Mélissa Rudd,	parent ;
Julie Bellefroid,	parent ;
Sylvie Valiquette,	enseignante ;
Sylvie Pelletier,	enseignante ;
Élise Daigle,	enseignante ;
Sonia Girard,	Technicienne du service de garde ;
Lucie Grenon,	École-o-village.

Participe également :

Rachel Savoie, directrice.

Sont absents

Marie-Andrée Yelle,	parent ;
Sylvie Valiquette,	enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 36 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Jessica Roy accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout : adoption du procès-verbal du 11 octobre et suivi.

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier, appuyé par monsieur Christopher Carrie et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec la modification ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 OCTOBRE 2017 ET SUIVI

Déplacer le nom Lucie Grenon à la liste sont présents

Point 7 : Jessica Roy est nommée présidente du CE et non de l'assemblée

Point 15 : Ajouter au titre qu'il s'agit de la mesure 30170 pour l'année 2016-2017

Point 16 : Accorder le mot accepter au titre

Point 21 : 4^e paragraphe, la convivialité de la plateforme du site internet des écoles et non du portail parent.

Modifications transmises par madame Marie-Andrée Yelle par courriel.

Il est proposé par monsieur Christopher Carrie, appuyé par madame Sylvie Pelletier et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 11 octobre soit adopté avec les modifications énumérées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Une rencontre a eu lieu pour la cour d'école. Différents modèles de jeux de lignage ont été choisis. Les professeurs suggèrent d'inclure un corridor de course. Il est également suggéré par la technicienne du SDG de changer l'orientation du banc de l'amitié pour un meilleur visuel lors de la surveillance.

Parascolaire: nombre insuffisant d'inscriptions aux deux activités de théâtre. 11 participants en gymnastique.

École Burntland: en attente de l'équipe-École

4. NOMINATION D'UN GARDIEN DU TEMPS ET RÈGLES DE RÉDACTION POUR LA/LE SECRÉTAIRE

20CÉ1718-014

20CÉ1718-015

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-02

L'enseignante Élise Daigle est nommée gardienne du temps pour cette rencontre.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente.

6. SUIVI INTIMIDATION/COMPORTEMENTS INTIMIDANTS

Une seule dénonciation reçue par la direction et après analyse du cas, il s'agit d'un conflit entre élèves plutôt que d'intimidation.

7. CONVENTION DE GESTION

Objectif 1 : enlever la phrase *les heures ont été bonifiées* puisqu'en réalité elles ne l'ont pas été.

Objectif 3 : Questionnement sur la mention du parascolaire. Pertinence que ce point soit inclut dans les moyens pour atteindre l'objectif.

20CÉ1718-016

Il est proposé par madame Julie Bellefroid, appuyé par madame Mélissa Rudd et résolu:
D'adopter la convention de gestion avec les modifications mentionnées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

8. BUDGET 2017-2018

La direction explique le budget.

Suggestion de palier la mesure saine habitude de vie avec les fonds du FDS ou à l'aide d'une demande à l'organisme École-o-village.

20CÉ1718-017

Il est proposé par madame Élise Daigle, appuyé par madame Mélissa Rudd et résolu:
D'adopter le budget 2017-2018 tel que présenté par la direction.

Adopté à l'unanimité

9. ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019, PLAN TRIENNAL 2018-2021, DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019, RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION

Ajout dans le point critère de sélection. Le CE soutient la recommandation du CP d'inclure le diagramme des critères de transfert.

Monsieur Christopher Carrie demande au CE que la réunion pour l'adoption de la convention du budget et de l'acte d'établissement soit planifiée avant celle du COP.

10. MÉCHOUÏ

La responsable du Méchouï, madame Mélissa Rudd, souhaite qu'un comité formel soit mis en place avant le congé des fêtes. Celui-ci sera composé de 5 parents et d'un membre de l'équipe-école.

Le montant total des profits est de 10 965.92 \$, soit de 110.77 \$ par élève.

Sonia Girard, technicienne du service de garde, demande d'avancer le point 18, car elle doit quitter la rencontre à 21 h.

*** *Les membres du CE acceptent de prolonger la séance jusqu'à 21 h 30* ***

11. SERVICE DE GARDE

La technicienne souhaite ouvrir le service de garde lors d'une journée pédagogique malgré qu'elle n'ait pas les inscriptions nécessaires pour que la journée soit rentable dans le but de créer un engouement.

12. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

La direction présente le tableau des activités. Il est décidé de reporter le point afin de valider certains points avec l'équipe-école.

Le CE demande de recevoir le tableau des activités pour l'année à venir en juin au dernier CE.

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-03

Mot de la direction : La direction présente une demande du projet École-eau-courant proposée par École-o-Village (en collaboration avec le pacte Brome-Missisquoi). Les membres souhaitent recevoir ce document avant la prochaine rencontre et il est demandé que ce point soit ajouté à l'ordre du jour afin d'émettre une résolution.

Mot du représentant de parent : Approbation de la projection *Le Comité de parents : pivot de la participation parentale*. Une présentation aura lieu à la bibliothèque de l'école le 13 décembre de 19 h à 21 h, les frais de 25 \$ seront acquittés via le compte budgétaire du CE.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le CE ajourne la réunion et demande une rencontre extraordinaire le 12 décembre à 18 h 30 pour les points restants. Le CE demande de recevoir le bilan du FDS pour la prochaine réunion.

20CÉ1718-018

Il est proposé par madame Élise Daigle, appuyé par madame Julie Bellefroid et résolu :
QUE la séance soit levée à 21 H 30.

Présidente

Directrice